

Reportage TV France 5 : Attention danger !

Suite au reportage réalisé et diffusé par TV France 5, nous recevons de très nombreuses plaintes concernant les chélations chimiques...

La réalité est différente que celle mise en avant dans le reportage... tout n'est pas si simple... prudence !

Extraits :

1-

« ...J'ai moi-même fait aussi l'expérience très douloureuse d'un test de provocation au DMPS il y a de ça bientôt un an (c'était le 19 mars 2014 et j'en paie encore aujourd'hui le prix fort) dans un soi-disant cabinet médical en Suisse... Je suis atteinte de sclérose en plaques au stade progressif et j'attribue la pathologie dont je souffre, qui d'abord n'était qu'un « simple » eczéma, aux nombreux amalgames placés dans ma bouche pendant plus de trente ans. Donc sur les conseils d'un dentiste de Vevey habilité à pratiquer la dépose sécuritaire des amalgames (qui entretemps est parti à la retraite ...), j'ai reçu une injection de DMPS pour mesurer quels métaux circulaient dans mon corps et en quelle quantité, injection faite du reste sans précaution préalable et sans mise en garde particulière. Les seuls effets secondaires qui m'ont été relatés par le Dr ***** – qui d'ailleurs était parfaitement au courant de ma maladie – ne devaient se résumer qu'à une légère fatigue, ce qui ne m'a pas alertée plus que cela.

Bien mal m'en a pris ... S'en est suivie une détérioration constante et fulgurante de mon état (en 3 mois je suis passée de la canne à la chaise roulante), avec tout ce que ça implique de handicaps (marche presque inexistante, main gauche devenue quasiment inutilisable d'où arrêt de la conduite, symptômes dépressifs, troubles respiratoires et de la parole, arrêt des activités ménagères par manque de force dans les 4 membres, tâches noirâtres et démangeaisons sur le tronc, etc., etc.). Lors de ma consultation « post-injection », soit une dizaine de jours après, je me suis plainte au Dr ***** de drôles de sensations dans les jambes qui pesaient une demi-tonne chacune depuis, et il m'a répondu « Ce n'est pas rare ». Donc il savait. Et aussi qu'il n'y a pas grand-chose à faire dans pareil cas, si ce n'est, d'après ses recommandations, de consommer de l'acétylcystéine, de la vitamine C, du magnésium et du glutathion. Ah bon... Je lui ai envoyé deux mails de plaintes par la suite, un en mai, l'autre en août, mais ce dernier reste à ce jour sans réponse. No comment.

J'ai même contacté récemment le président de l'IBCMT (International Board of Clinical Metal Toxicology, dont fait partie le Dr *****) pour me plaindre de cette injection et il m'a révélé à ma grande surprise que j'aurais dû signer une décharge par rapport aux éventuels effets secondaires de cette IV, ce qui n'a pas du tout été respecté par le Dr *****.

Une chélation chimique de ce genre peut s'avérer très dangereuse et conduire quelqu'un qui croyait bien faire tout droit en enfer, ou l'achever... Ce poison est validé par Swissmedic, c'est vraiment du grand n'importe quoi. A voir l'affluence dans la salle d'injection c'est, je pense, le cheval de bataille du Dr *****, plus soucieux de la notoriété de son cabinet et des montants qu'il peut facturer que de la prétendue innocuité des produits qu'il administre.

Je mets donc en garde, par expérience, les porteurs d'amalgames et autres intoxiqués chroniques par des métaux lourds qu'une seule injection de DMPS, par la mobilisation de tous les toxiques que l'organisme s'est évertué à stocker durant plusieurs années, peut rapidement déclencher des effets secondaires allant bien au-delà de ce à quoi ils pourraient s'attendre. Et j'en fais les frais depuis plus d'un an maintenant ... »

2-

...J'ai consulté un médecin à Paris qui pratique des chélations des métaux lourds avec des produits chimiques. J'ai vraiment cru que ma santé allait s'améliorer et j'ai persévétré quelques mois. Cependant je remarquai que mon état de santé se détériorait et que les réponses évasives du médecin m'ont fait perdre confiance dans ce protocole. J'ai finalement cesser tout traitement mais le mal est fait, j'ai perdu 25 kg en quelques mois et ma santé s'est détériorée, je n'en retire aucun bénéfice... bien au contraire..."

3-

"...Après la première injection de chélation chimique j'étais bien, j'ai encore continué 5 fois en tout puis j'ai tout abandonné mon état de santé s'est dégradé sur tous les plans : sommeil - libido - douleurs - fatigue - etc..."

4-

"...Gravement intoxiqué au mercure il y a quelques années, j'ai été traité par une chélation intraveineuse à base de DMPS + ZnDTA pendant environ une année. Je n'entre pas ici dans les détails mais j'ai depuis cette intoxication développé de nombreuses pathologies, certaines très douloureuses, au point d'avoir totalement transformé ma vie..."

5-

"... J'ai eu 3 chélations avec du DMSA. Je n'ai pas très bien supporté, j'ai eu la pression qui a trop baissé, car ces traitements enlèvent le mauvais mais aussi le bon..."

Le livre "**Maladies liées aux métaux lourds...**" édité en 2001 propose un traitement 100% naturel qui est très efficace qui a fait ses preuves avec un suivi médical personnalisé et régulier !

Lisez pour ne pas regretter !

Prenez le temps de la réflexion et ne vous précipitez pas d'un coup de tête dans des traitements douteux et dangereux !

Les produits chélateurs devraient-ils être plus toxiques que le mercure lui-même ?

A chacun de rester lucide et maître de lui-même dans le respect de son corps !

Plus d'infos : www.francine-lehner.ch

Pour revoir le reportage ALERTE AU MERCURE du 1er février 2015 TV France 5 !

http://www.dailymotion.com/video/x2qbi5v_alerte-au-mercure_news

Attention : chélations chimiques = danger ==> nous avons de nombreuses plaintes !

Francine Lehner

Mars 2015